

# 3èmes Rencontres Régionales des Vidéos Urbaines (octobre 2013) Règlement et charte

## **Vidéos urbaines**

*Films qui, quelque soit leur genre, parlent de la ville, mais aussi de la cité, du village, de son architecture, de l'habitat, de son histoire, des gens qui y habitent, des activités qui s'y trouvent*

*Les films peuvent, par exemple, mettre en avant une expression, porter un regard sur des questions de mémoires ou d'urbanisme*

*Les films seront visionnés par un comité de pilotage et classés selon leur durée avant d'être proposés à la projection publique*

## **Règlement**

- ✓ Pour concourir il faut remplir une fiche d'inscription et l'adresser avec le film avant la date limite
- ✓ Il faut accepter l'autorisation de diffusion et la réalisation par nos soins d'une copie du film pour le Centre de Ressources Vidéo des quartiers
- ✓ Il y a deux catégories :
  - les films courts : **inférieurs à 10 mn**
  - les films moyen métrage : **de 10 mn à 52 mn**
- ✓ Seuls les films tournés et réalisés en région PACA ou réalisés par des personnes résidant en région PACA seront acceptés
- ✓ Ce projet concerne les non professionnels de l'audiovisuel (au sens amateur: ne vivant pas de leur activité...)
- ✓ Il n'y a pas de limite d'âge
- ✓ Les films pourront être réalisés pour cette initiative ou déjà tournés à une autre date pour une autre raison
- ✓ Les films ne devront pas être produits ou co-produits commercialement
- ✓ Les films anonymes ne seront pas acceptés
- ✓ Les films pourront être tournés avec caméra ou téléphone portable
- ✓ Les formats de films sont : DVD ou mini dv ou format mpeg ( si filmé avec un téléphone portable)
- ✓ Tous les films respectant la charte et le règlement seront présentés dans la limite des conditions de projection
- ✓ Tous les genres suivant sont possibles : **Documentaires, Reportages, Docu-fictions, docu-reportage, film de montage-photos, clips vidéo**

- ✓ Les auteurs des films doivent avoir l'autorisation des personnes filmées pour projeter le film ainsi que l'accord, selon le cas, pour les musiques originales de film
- ✓ Il n'y aura pas de classement, ni de prix décerné,
- ✓ Les organisateurs se refusent de présenter leurs propres films
- ✓ Toutes les informations sur cette initiative, bulletin d'inscription, dossier de presse, sont consultables sur les sites [www.moteur-webtv.info](http://www.moteur-webtv.info) et [www.ipeprod.org](http://www.ipeprod.org)

## **Charte éthique**

**Toutes les images doivent respecter :**

- ✓ L'indépendance envers tout pouvoir
- ✓ La diversité des cultures
- ✓ L'esprit de la laïcité
- ✓ Le respect de l'autre
- ✓ Les droits de l'homme et la lutte contre le racisme et les exclusions
- ✓ L'égalité des sexes et l'égalité des droits entre les femmes et les hommes
- ✓ L'esprit de l'éducation populaire
- ✓ Le pluralisme des opinions
- ✓ Et elles doivent refuser le racisme et le sexisme